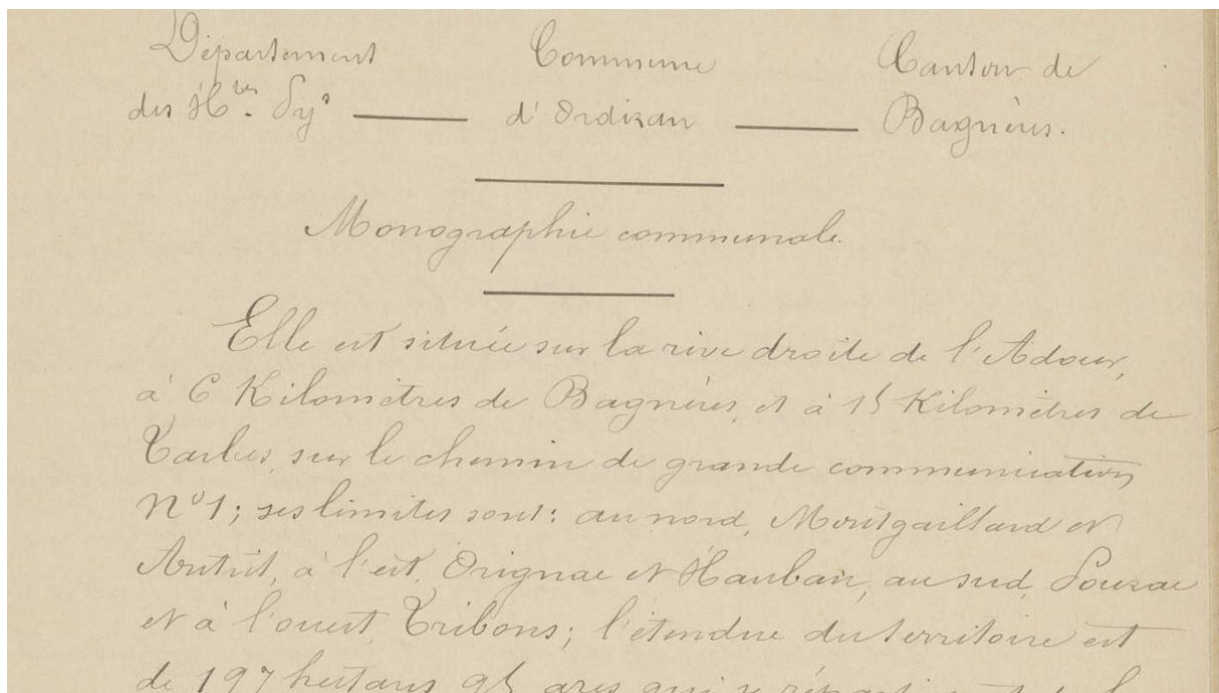


Monographie communale d'Ordizan

Rédigée le 10 avril 1887 par Pierre Dominique Lay, instituteur



Avertissement

Ce qui suit est la transcription de la monographie communale écrite en 1887, sur 7 pages numérotées, par l'instituteur d'Ordizan, Pierre Dominique Lay ; cette monographie est disponible en ligne sur le site des Archives des Hautes Pyrénées. Tous les instituteurs de France avaient alors réalisé un tel travail.

Ci-dessus est présenté le début première page de ce manuscrit, qui est bien écrit et lisible, sauf quelques phrases un peu obscures. Le texte est écrit en général en lettres penchées (et reproduit alors en italique), ou en lettres droites (et reproduit alors en lettres droites).

La page de garde comporte le titre suivant :

Commune d'Ordizan
Monographie communale
1887

Les changements de pages du manuscrit original sont indiqués entre parenthèses.

Cette courte monographie est rédigée sans repère de partie ; on y retrouve cependant le plan habituel des autres monographies communales :

- la géographie,
- la population et l'organisation de la commune,
- l'économie,
- l'histoire,
- et un paragraphe sur l' « enseignement », seule partie ayant un titre.

Une carte est ajoutée en dernière page.

Une annexe sur le recensement d'Ordizan de 1886 est ajoutée à la rédaction de P. Lay.

Département
Des H^{tes} Py^s

Commune
d'Ordizan

Canton de
Bagnères.

Monographie communale

Elle est située sur la rive droite de l'Adour, à 6 kilomètres de Bagnères et à 15 kilomètres de Tarbes, sur le chemin de grande communication n°1 ; ses limites sont : au nord, Montgaillard et Antist, à l'est, Orignac et Hauban, au sud, Pouzac et à l'ouest, Trébons ; l'étendue du territoire est de 197 hectares 95 ares qui se répartissent de la façon suivante :

Labourable 72^h 41 – jardins 95 ares – prés 45^h 25 – pâtures, 3^h 75 – Marais, 10 ares – bois-taillis 35 hect. – vergers 40 ares – terres V. V. 1^h 25 – landes 25 hect. – châtaignerais 9^h 15 – ruisseaux 16 ares – propriétés bâties 2^h 25 – chemins 1^h 75.

L'aspect du village est celui de la plupart des localités de la vallée ; peu ou point de maisons bourgeoises, les habitations renferment toutes les conditions nécessaires ; pas de luxe, contrairement à ce qui existe dans les hautes vallées ; il n'y a pas de curiosités naturelles, nul spectacle, et il, commun à bien d'autres communes, est celui de cette partie de la chaîne des Pyrénées qui s'avance dans le département, séparant ainsi les deux vallées du Gave et de l'Adour ; le sol fertile dans la plaine l'est beaucoup moins sur la côte. L'Adour forme à l'ouest une (page 2) limite naturelle ; son voisinage est souvent funeste à la fonte des neiges, les ravages de ce cours d'eau en 1875 et en 1885 furent évalués à 40.000fr, depuis 1875 une simple passerelle relie cette commune à celle de Trébons ; un canal traverse le village, et fut dit-on construit par Alaric, roi des Visigoths, et porte le nom de ce roi ; l'administration de ce canal est confiée à un syndicat élu par les propriétaires riverains ; les cours de l'Alaric servent à l'arrosage des prairies, et aussi, c'est là une affaire de goût, à l'alimentation des habitants.

Au sud de la route de Bagnères, se trouve une source ferrugineuse d'un débit faible et qui n'est guère connue que des habitants de la commune.

L'altitude est de 540 mètres ; le climat est tempéré, les vents d'ouest amènent souvent la pluie. La situation de la commune ne laisse rien à désirer au point de vue de la salubrité.

La population en 1886 était de 430 hab. Dans 25 ans, elle a diminué de 90^h. Le chiffre des naissances ayant été toujours ou le plus souvent supérieur à celui des décès, la seule cause de cette diminution est l'immigration. Les chemins de fer surtout ont attiré bon nombre de jeunes gens, quelquefois des familles entières.

Il y a dans le village deux quartiers : Marque-Dessus, et Marque-Debat, un (page 3) hameau qui compte 90 habitants.

La commune est administrée par un maire assisté d'un conseil municipal.

La religion catholique y est enseignée par un desservant ; le receveur municipal est en même temps celui de plusieurs autres communes.

Le service des postes est fait par un facteur venant de Montgaillard une fois tous les jours ; celui du télégraphe par le bureau de Bagnères. La valeur du centime est de vingt-un francs.

Les seules ressources de la commune sont :1° La coupe affouagère ; 2° la taxe du pacage dans les communaux ; 3° le produit de la vente des fougères et châtaignes.

Les principales productions sont : le blé, le maïs, les pommes de terre, le fourrage et le vin en très petite quantité ; la culture principale est celle du maïs et des pommes de terre ; la récolte du blé est insuffisante.

Les procédés de culture sont les mêmes dans toute la vallée ; les forêts qui sont presque toutes communales et soumises au régime forestier se composent presque uniquement de chênes ; la coupe annuelle donne environ 500^f. Les vignes toutes blanches ne représentent qu'une superficie de 15 hectares environ ; le vin n'est pas aussi bon que dans le nord du département ; le phylloxera n'a pas encore fait ici son apparition.

(page 4) Les animaux domestiques sont, chez les gros propriétaires, le bœuf, le mouton, le cheval, surtout la vache et le porc ; les volailles principales sont la poule et le canard. La ferme de la chasse dans les communaux produit un revenu annuel de 100^f.

Les cours d'eau étant souvent empoisonnés, le poisson (truite, anguille, goujon) y sont assez rares. Deux moulins, ayant chacun trois meules, suffisent à l'alimentation. On fait encore une vaisselle grossière, qui n'est connue que dans la vallée.

La commune d'Ordizan est reliée aux villes de Tarbes et de Bagnères par le chemin de grande communication n°1 ; aux communes de Trébons, Montgaillard et autres par des chemins vicinaux ; celui qui conduit à Orignac n'est pas carrossable. La voie ferrée de Tarbes à Bagnères passe à l'ouest, et très près du village ; la plupart des trains d'arrêtent à la station ou halte. Le commerce principal est celui des bêtes à cornes qui sont vendues après avoir été engraisées ; l'industrie chevaline occupe une place peu importante. Les marchés les plus suivis sont ceux de Tarbes, Lourdes et Bagnères.

L'étymologie du nom n'est pas facile à indiquer. Autrefois, il y avait dans cette commune beaucoup de tisserands, les étoffes étaient presque toutes en fil de lin et fil (page 5) d'étope ou de coton ; ce mélange s'appelait ourdis, d'où sans doute le mot français ourdir, ourdisseurs et par suite ourdizan et puis enfin Ordizan, nom actuel. Le plus grand nombre des habitants vivaient autrefois au jour le jour, ne s'occupant que de leur industrie peu rémunératrice ; la culture a depuis cinquante ans amélioré cet état de choses. Les personnages célèbres ne se comptent pas ; le patois est l'idiome général ; les chants sont peu nombreux ; les chansons françaises dominant ; il n'y a que des catholiques dans la commune. Le costume est celui de nos paysans des Pyrénées ; le béret est la coiffure la plus répandue. Les archives de la commune ne remontent pas à une date bien éloignée ; les documents qu'elles renferment sont sans importance et ne permettent pas d'établir l'histoire de la commune. Aucun ouvrage n'a été écrit sur la commune en particulier.

Enseignement.

Il y a toujours eu depuis 1832 un instituteur communal à Ordizan ; la création de l'école de filles date de 1866 seulement.

La maison d'école des garçons a été construite en 1873 ; elle renferme toutes les conditions nécessaires pour une bonne installation ; l'école de filles se trouve dans l'ancienne école de garçons restaurée. La fréquentation de l'école est assez satisfaisante et tend à s'améliorer ; l'instruction est assez bonne. Il y a eu un (page 6) illettré l'année dernière ; sur douze conjoints, onze ont signé leurs noms ; il y existe une bibliothèque scolaire depuis 1864. Le traitement de l'instituteur est de 1300^f.

Ordizan, le 10 avril 1887

L'instituteur

P. Lay



ANNEXE : le recensement de 1886

Le tableau récapitulatif de ce recensement est le suivant :

	maisons	ménages	Nombre de		
			individus	français	étrangers
1. Quartiers, sections ou rues formant l'agglomération					
Village	92	94	356	356	0
Total population agglomérée	92	94	356	356	0
2. Villages, hameaux, fermes et habitations en dehors de l'agglomération, formant la population dite éparse					
Hameau Hourut	16	16	74	74	0
Total population éparse	16	16	74	74	0
Total général de la population inscrite sur la liste nominative	108	110	430	430	0

La population, qui était de 446 habitants en 1793, a eu son maximum à 536 en 1836 ; le minimum a été de 252 en 1962, puis est remonté pour atteindre 510 en 2013.

En 1886, il n'y avait aucun étranger dans la commune.

Les métiers majoritaires sont cultivateur pour les hommes, ménagères pour les femmes. On trouve quelques autres métiers, exercés par plusieurs chefs de famille en général : aubergiste, charpentier, cordonnier, maçon, tisserand.

L'instituteur, Pierre Dominique Lay, 55 ans, vit avec sa femme, Caroline Lannaris, 42 ans, leur fille Aurélie, 13 ans, et leurs fils Jean, 9 ans, et Paul, 8 ans.

On trouve deux forgerons :

- Jean Garmond, 52 ans, qui vit avec son fils Jean-Marie, 22 ans, cultivateur, et sa fille Marie, 18 ans, ménagère ;
- Jean-Marie Garmond, 49 ans, qui vit avec sa femme Louise Lavigne, 50 ans, et leurs filles Jeanne, 19 ans, et Julie, 13 ans.

Comme métier avec un seul représentant, on trouve :

- rentier : Jean Baptiste Laffranque, 70 ans, qui vit avec un serviteur, Jean-Marie Théoulan (?), 28 ans, et une servante, Julie Cazaux, 65 ans ;
- garde forestier : Dominique Ribeille, 60 ans, qui vit avec sa femme Marie Jeanne Duhar, 57 ans, et leurs fils jumeaux de 17 ans, Théodore et Guillaume, tous deux cultivateurs ;
- tailleur d'habits : Paul Lalanne, 23 ans, qui vit avec son frère Antoine, 27 ans, maçon, et leur mère Antoinette Destarac, 60 ans ;
- serrurier : Jean-Marie Aragnouet, 16 ans, qui vit avec sa mère Louise Abadie, 36 ans, couturière, son frère Laurent, 14 ans, et sa sœur Joséphine, 10 ans.

Aucun desservant n'est indiqué dans ce recensement.
